

Concession d'utilisation du DPM Château d'Oléron

Exutoire pluvial

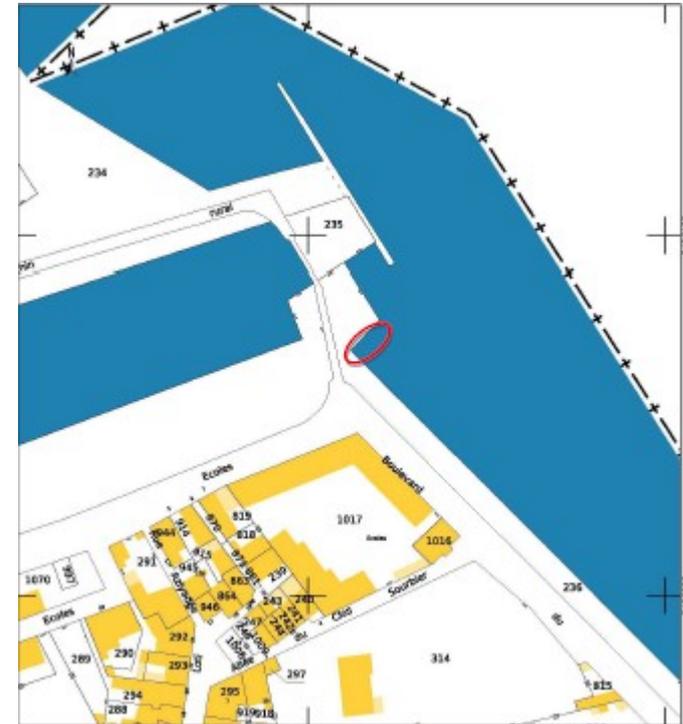
Commission Nautique Locale



PRÉFET
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction départementale des Territoires et de la Mer
de la Charente-Maritime

Situation



L'ouvrage se situe au droit des remparts de la citadelle. Il ne bénéficie d'aucun titre d'occupation sur le DPM.

Description du projet

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux et de création d'un bassin de rétention, il a été mis en évidence la présence d'un vieil exutoire passant sous les remparts et rejetant les eaux pluviales sur la plage.

À chaque marée haute, cet exutoire est obstrué par du sable (couche de 1 à 2 m de haut selon les coefficients de marée). Ce qui ne permet pas d'évacuer les eaux engendrant l'inondation d'habitations de manière récurrente, notamment, à chaque orage.

Le projet consiste à :

- aménager un regard béton au niveau de l'exutoire actuel d'une hauteur de 2,4 m avec un tampon fonte DN800 dessus. Cet ouvrage permettra de raccorder l'aqueduc actuel.
- poser une canalisation béton DN400 de 14 m de long avec en bout un clapet anti-retour (clapet de nez anti-refoulement en élastomère).
- recouvrir les DN400 par un enrochement avec des blocs de pierre sur une hauteur de 1 m.

Plan de l'ouvrage



Procédure

Consultation des services et organismes intéressés

- ♦ Autorité militaire,
- ♦ Préfet Maritime,
- ♦ Parc Naturel Marin (AMP),
- ♦ DIRM - Phares et Balises,
- ♦ DDFIP,
- ♦ DDTM - Service urbanisme, service EBDD,
- ♦ DDTM - Service activités maritimes,
- ♦ DREAL Sites
- ♦ Communauté de communes de la CARA,
- ♦ CDNPS,
- ♦ CNL de ce jour.